

La quinzaine du



REVUE DE PRESSE

Du 07 au 19 novembre

Le Pays et ses partenaires.....p.1

Les Communautés de Communes du Pays du Lunévillois.....p.2

Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives....p.4

Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

SÉMINAIRE DU PAYS LUNÉVILLOIS
Brainstorming aussi du côté de Badonviller, ce samedi 14 novembre, où le syndicat mixte du pays du Lunévillois et le conseil de développement tiendront leur séminaire à partir de 9 h, à l'espace Mansuy. Un séminaire pour prolonger la dynamique engagée, et placé sous le signe de l'échange entre les membres du conseil de développement, des acteurs de la société civile, et les élus du pays. Avec, pour finalité, d'actualiser la charte servant de moteur au syndicat mixte dans la perspective d'un Agenda 21. Les idées exprimées lors des quatre forums, récemment organisés dans le Lunévillois, seront ainsi au cœur de cette journée de travail.

Article Est Républicain 16/11/09

Comme un point de départ

Le Pays du Lunévillois organisait, à Badonviller, son séminaire pour faire le bilan des actions menées et redéfinir des priorités partagées.

« Je suis impressionné par la qualité de nos échanges et de la matière dont nous disposons aujourd'hui », notait Thibault Valois, directeur du Pays du Lunévillois en conclusion de la journée de samedi. Des propos plutôt unanimes tant du côté des élus représentés par Jean-Marc Villemin, que du côté de Sophie Lehé, présidente du Conseil de Développement et porte-parole des représentants de la société civile. Car là était bien l'enjeu de ce séminaire envisagé depuis plusieurs mois et concrétisé ce week-end à l'Espace Mansuy de Badonviller : consolider une culture commune des enjeux du territoire, faire le bilan des actions menées à travers le syndicat mixte du Pays et redéfinir des priorités pour demain.

Vers un plan d'actions

Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des forums organisés par le Conseil de développement en septembre et des assises territoriales du SCOT la semaine précédente à Baccarat. Une grosse journée de travail qui a réuni une cinquantaine de participants, démarrée par une présentation plénière ponctuée de diverses interventions : « Le Pays a un rôle important à jouer pour porter les intérêts du Lunévillois dans la démarche du SCOT », a souligné le député-maire Jacques Lamblin, appuyé par Rose-Marie Falque, vice-prési-



Élus du Comité Syndical et membres du Conseil de Développement ont planché sur les enjeux du développement du Lunévillois.

dente du SCOT sud meurthe-et-mosellan.

« Il faut clarifier les rôles du Pays par rapport aux communautés de communes, les habitants du Lunévillois doivent pouvoir comprendre nos institutions », lançait quant à lui Michel Boquel.

« Soyons pragmatiques : sur certains sujets, il est pertinent de mutualiser au sein du Pays, comme les déchets par exemple, pour d'autres c'est aux communautés de communes de piloter », estimait Laurent de Gouvion Saint-Cyr. Visibilité et nécessité de contrer le pessimisme ambiant ont été les points clés de l'introduction de cette journée.

La seconde partie de la matinée se déroulait en atelier pour approfondir cinq thématiques essentielles et repérer les réussites, les enjeux et priorités d'actions d'ici la fin du mandat en 2014. Ces travaux ont été ensuite restitués en plénière. Parmi les réussites, le lancement du programme Leader sur la mobilité ou le projet de mutualisation sur les déchets ont été soulignés. L'enjeu de promotion touristique du territoire a été relevé en proposant de confier au Pays du Lunévillois un rôle de coordinateur. Mais sur d'autres sujets comme la création d'activités, le développement des services, l'insertion ou l'envi-

ronnement les propositions ont été nombreuses également. « Promouvoir et valoriser, apporter un soutien technique, porter la mutualisation », autant de rôles potentiels pour le Pays selon Cécile de Blic, du Carrefour des Pays Lorrains, animatrice de la journée.

Reste à définir de manière pragmatique les bonnes articulations entre communautés de communes et Pays. Un calendrier a d'ores et déjà été proposé d'ici mars 2010, pour définir de manière partagée un plan d'actions pour les quatre prochaines années. Ce séminaire constitue donc un nouveau point de départ pour tous les acteurs du Pays du Lunévillois.

ÉCONOMIE

Au service des créateurs d'entreprise

La plateforme d'initiative locale les accompagne financièrement et techniquement.



Président d'IPL, Francis Prestini (à droite) a remis un chèque de 3.600 € à un nouveau commerçant bachamois.

Le 10 novembre dernier, Francis Prestini, président d'Initiative en Pays Lunévillois (IPL), a remis un chèque de 3.600 € à Philippe Saliceti. Ce créateur d'entreprise, qui a ouvert au mois d'octobre un magasin de proximité à Baccarat, est à ajouter aux nombreux entrepreneurs ayant bénéficié d'une aide pour faire naître son projet.

La plateforme d'initiative locale portée par le pays du Lunévillois existe depuis 1999 et a, depuis sa création, octroyé près de 260 prêts qui ont permis la création ou le maintien d'environ 450 emplois sur l'arrondissement.

Comme Philippe Saliceti, ils sont nombreux à avoir sollicité IPL dès le début de leur processus de création afin d'obtenir un prêt d'honneur à taux 0 et sans garantie. Tout porteur de projet est éligible, quels que soient sa situation sur le marché du travail et son domaine d'activités (à l'exception toutefois des professions agricoles et libérales).

Le montant des prêts accordés varie de 1.500 € minimum à 15.000 € maximum, remboursables en 36 mois, les créateurs pouvant bénéficier d'un différé de remboursement jusqu'à six mois.

Le prêt d'honneur est destiné à consolider les fonds propres des créateurs et à permettre ainsi un effet de levier vis-à-vis des prêts bancaires. Mais la démarche IPL ne s'arrête pas là, puisque la structure propose également une aide personnalisée. Avec des résultats plutôt intéressants puisque les entreprises soutenues par IPL présentent un taux de survie à 3 ans, bien supérieur à la moyenne.

● IPL sera présente ce jeudi 19 novembre à partir de 14h au forum de la création organisée par la CCI à Erckmann.

Pour tout autre renseignement, contacter Lise Bourdon au 03.83.77.72.72. (lise.bourdon@pays-lunevillois.com)

Cohérence et cohésion

Baccarat accueillait hier la quatrième et dernière étape des assises territoriales du SCoT Sud 54. L'occasion de brosse le portrait du Lunévillois.



Le président Jean-François Husson, entouré de Rose-Marie Falque et de Dominique Potier.

Les assises du Lunévillois, organisées hier à Baccarat, ont bouclé la série des quatre rendez-vous fixés par le SCoT Sud 54.

En trois grosses semaines, les élus, rassemblés autour du président Jean-François Husson, les représentants des partenaires et de la société civile ont successivement brossé les portraits des quatre territoires (Terres de Lorraine, Grand Nancy, Val de Lorraine et Lunévillois) regroupés dans le Schéma de cohérence territoriale Sud Meurthe-et-Moselle.

Un vaste domaine qui concerne trois « Pays », 465 communes, trente intercommunalités et 570.000 habitants. Pas une mince affaire évidemment, d'autant que ce qui est vrai dans un secteur ne l'est pas forcément dans un autre.

Différences

« Il ne faut pas perdre de vue », souligne un élu dans la salle, « la trame qui existe entre l'homme et le territoire. Il existera toujours des différences ». Sous entendu, on ne vit pas de la même façon à Baccarat qu'à Toul ou ailleurs. Une problématique qui s'ajoute inévitablement à l'orientation, la conviction politique des uns et des autres. Des paramètres que personne ne met de côté. Pour autant, la volonté

commune est de parvenir à mettre en place ce fameux schéma qui vise à réglementer, à une grande échelle, l'utilisation des sols et des ressources.

« Nous devons construire tous ensemble », précisait le président Husson. « Nous faisons le pari d'un grand territoire avec ses forces et ses faiblesses au profit de tous les petits territoires ». Avec comme pôle d'attractivité Nancy et sa communauté urbaine. « On a un grand territoire, mais nous n'allons pas tout centraliser ».

Voilà pour les grandes lignes d'une stratégie mise en chantier à la fin 2007. Depuis, les choses ont avancé. « On s'aperçoit surtout », relevait Jean-François Husson, « que la prise de conscience est collective. Les différentes assises ont ainsi mobilisé beaucoup de monde ».

Echéance 2012

Il reste que le SCoT n'a pas encore trouvé sa place dans le fonctionnement de l'appareil administratif. Rien d'anormal puisque l'opération s'articule en plusieurs phases : diagnostic des forces et des faiblesses du territoire ; projet d'aménagement et de développement durable ; plan d'orientations générales qui rassemble les règles à l'intérieur des intercommu-



Les assises du Lunévillois ont rassemblé bon nombre d'élus et représentants des partenaires et de la société civile hier à la salle des fêtes de Baccarat.

nalités ; approbation du SCoT. Nous serons alors en 2012.

« Le projet doit être adopté avant les élections municipales », ajoutait le vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy.

Quatre grands axes

Cohérence, cohésion et solidarité seront les mots forts de cette construction à plusieurs étages au sein de laquelle quatre grands axes de travail et de réflexion se détachent : l'habitat, les déplacements (moyens de transports), l'économie et l'environnement. Quatre grands axes étroitement liés qui tiendront compte en premier lieu des gens, des profils des territoires, des besoins et des moyens à mobiliser.

« Il convient également », commentait Rachel Bertaud-Ouezmane, directrice de la structure, « de tenir compte de ce qui se passe chez nos voisins ». Sans quoi la cohérence territoriale et

son schéma, qui font l'objet de toutes les attentions, n'auraient pas lieu d'être. Ce n'est pas le cas, même si la tâche est conséquente.

« La démarche des élus » ana-

lysait le sous-préfet Philippe Saffrey, « ne sera pas facile, ils devront s'armer de courage, mais elle est essentielle pour l'avenir ».

Claude GIRARDET

Développer des actions durables

Les intercommunalités se concertent pour améliorer leurs pratiques. Exemple à Gerbéviller.

Ce n'est pas un hasard si le Carrefour des pays lorrains et l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives Pour l'Environnement (URCPIE) ont choisi de faire se rencontrer les intercommunalités sur le territoire de la CCMortagne. En effet, c'est la première intercommunalité de Lorraine qui ait obtenu le « label » Agenda 21 local.

Mais le thème de ces ateliers territoriaux, « mettre en pratique le développement durable dans une intercommunalité », et les débats qu'ils ont générés, prouvent que rien n'est jamais acquis. « Pour un certain nombre de domaines, la meilleure valorisation des déchets par exemple, la dimension de nos interco est souvent trop restreinte », constate Laurent Gellenoncourt de la CC-Mortagne, « et la sensibilisation n'est pas la même partout ».

Savant dosage

Les représentants des intercommunalités comme le Val de Lorraine, les CC du Bayonnais, du pays de Colombey et du sud toulinois, et de la Mortagne ont d'abord fait un tour d'horizon de leur implication dans les « 3 murs » du développement durable : l'environnement, l'économie et le social.

Pour certains, comme en Mortagne, dans chaque action du projet de territoire menée, la notion de dévelop-



Les communautés de communes introduisent la notion de durabilité dans leurs actions.

pement durable est incluse : jeunesse en lien avec les milieux scolaires, économie d'énergie dans l'habitat, réhabilitation des cours d'eau, projet de redevance incitative en matière de collecte des ordures ménagères, notamment.

Pour d'autres, le dosage est encore « homéopathique », et fait l'objet d'une prise de conscience progressive. Il s'agit d'améliorer la méthodologie, de se donner des outils d'évaluation de l'impact des mesures prises, de convaincre encore les communes de l'intérêt de mutualiser les études comme pour l'assainissement ou l'accessibilité.

A la question : le développe-

ment durable, c'est quoi réellement ? Une réponse commune serait : c'est vivre bien sur un territoire en améliorant le lien social.

Au-delà de la théorie, les participants à ces ateliers ont traité de grands axes sous forme de défis : les menaces sur la biodiversité, la consommation foncière galopante sachant que la surface urbanisée a doublé en 50 ans en France et que la Lorraine est l'un des mauvais élèves, les restrictions budgétaires à venir aussi bien dans les ménages que dans les collectivités, ou une nouvelle génération de personnes âgées dépendantes en perspective, le tout analysé à partir d'exemples concrets.

L'implication forte des habitants est une des clés à la réussite de ces enjeux sous réserve de savoir communiquer, auprès des élus d'abord, pour élaborer un plan d'actions. Pour ce faire, des idées ont été lancées, en plus des supports traditionnels comme la radio ou les publications, « pour mobiliser la matière grise de chaque territoire, pourquoi ne pas recourir à une sensibilisation par le biais de l'art théâtral », ce qu'a proposé un représentant de la CC de Colombey.

La démarche est lancée, mais l'impact territorial et planétaire reste un objectif à long terme, de l'avis général.

Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

Article Est Républicain 14/11/09

CC du Cristal et CC d'Entre Meurthe et Verdurette

Oui au périmètre de la CC des Vallées du Cristal

Désormais, la fusion entre les deux intercommunalités d'Entre Meurthe et Verdurette et du Cristal est acquise. Puisque onzième commune à s'exprimer sur l'adoption du périmètre et des statuts de la nouvelle communauté de communes, par 21 oui et 5 non, Baccarat amène la population nécessaire.

Josette Renaux, maire, qui en avait fait un de ses chevaux de bataille s'est exprimée : « Je tiens à remercier mon équipe qui m'a fait confiance pour les négociations, qu'elles soient en tête à tête avec le président de la CCEMV ou en comité de pilotage. Que vive donc la communauté de communes des Vallées du Cristal dans la solidarité, pour un avenir commun que je souhaite le plus positif possible ».

Représenteront Baccarat au sein de cette nouvelle communauté de communes comme délégués : Josette Renaux, Gérard François, Christian

Gex, David Bégnène, Yvette Coudray, Jocelyne Carel, Isabelle Chassain, Olivier Thierry ; Jacques Boinier, Jean Coudray, Lorène Lichy, Yves Mangematin, Raphaël Sitt, Sylvie Sornette (titulaires) ; Claude Linder, Nathalie Blot, Jeannine Baillet, Annick Cossard, Daniel Mougain, Sabrina Vaudeville, Christian Virlouvet (suppléants).

Sur cette question, l'opposition s'est montrée des plus septiques et tout à fait en désaccord avec les critères retenus, s'inquiétant de ce que pourrait apporter la « fusion » pour les Bachamois, demandant également quels en étaient les projets. Par ailleurs, au cours de cette séance, les conseillers ont décidé :

● d'attribuer (21 oui, 1 contre, 4 abstentions) une subvention complémentaire de 8.000 € nécessaires au fonctionnement de l'association de l'office du tourisme pour

terminer l'exercice (dépenses complémentaires relatives à une amplitude supérieure d'ouverture au public, des frais générés par son installation rue division Leclerc ainsi que des dépenses correspondant à l'édition de nouvelles plaquettes).

● de demander (unanimité) auprès de la délégation régionale au tourisme une subvention correspondant à 50 % du coût global à l'acquisition d'audio-guides multilingues pour la visite de l'église Saint-Remy de Baccarat (8.829 € HT).

● dans le cadre de l'examen en cours par le parlement du projet de loi de finances pour 2010 qui supprime la taxe professionnelle et du projet de loi sur les collectivités locales réformant l'intercommunalité et les financements, l'association des petites villes de France a proposé aux communes un modèle de vœu appelant officiellement les pouvoirs publics nationaux à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial des communes (21 oui, 5 abstentions).

● Le conseil municipal a créé une commission intitulée « Aménagement et suivi des cimetières de Baccarat », aux côtés du maire président de droit, siègeront Gérard François, Jacques Boinier, Yves Mangematin, Annick Cossard, Jeannine Baillet et Michel Lalevée (unanimité).

● Josette Renaux a informé qu'en date du 30 octobre une subvention de 150.000 € destinée à la réhabilitation du stade Paul Michaut à Baccarat, avait été accordée par la Région.



La volonté de fusion des deux intercommunalités pour créer celle des Vallées du Cristal, est sortie des urnes.

Ils font bouger le Lunévillois : aperçu des initiatives

Article Est Républicain 07/11/09

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Parité à Entr'aide chômeurs

Sur les villes cheminotes et les localités environnantes, l'association Entr'aide Chômeurs mène un travail d'aide dans les démarches de recherche d'emploi et de formation.

Au cours du bilan annuel présenté à la maison des associations, en présence de nombreux partenaires, membres adhérents, et maires des localités voisines, Jacques Bourguignon a évoqué succinctement les missions de l'association, en dressant ensuite

chronologiquement les principales étapes qui ont marqué l'année écoulée.

La directrice de cette instance, Mireille Rogier, a présenté de manière exhaustive les missions de l'association, notamment dans le domaine de la préparation, technique et psychologique des personnes à un retour à l'emploi, en mettant l'accent sur les blocages qu'il est nécessaire de lever en vue.

Entr'aide chômeurs apporte une aide à la mise en relation entre les adhérents et les em-

ployeurs. Cette aide ne se limite pas à aiguiller, orienter, elle consiste également à guider ces demandeurs d'emploi dans les litiges qu'ils peuvent rencontrer avec les employeurs, et à leur apporter une aide sur le plan administratif, juridique, matériel.

En 2008, l'association a accueilli 230 personnes, soit autant d'hommes que de femmes, ce qui est nouveau : les années précédentes, les femmes étaient majoritaires. Les exigences des em-

ployeurs sont quant à elles bien ciblées : il est demandé des formations spécifiques, une expérience professionnelle et la capacité à être mobile (peu de conduire).

Un peu plus de la moitié des personnes reçues ne possèdent aucune formation ni qualification. Il est nécessaire, préalablement à toute démarche d'emploi, de les orienter vers des formations qualifiantes (VAE, et contrats de professionnalisation), surtout pour les jeunes de moins de 26 ans qui ne possèdent pas l'expérience requise. Les responsables d'Entr'aide chômeurs ont noté qu'après une période de stagnation, voire de régression, la situation de l'emploi semble actuellement se dynamiser. Une période favorable que saisit opportunément Entr'aide chômeurs. Pour ce faire, l'association mène un partenariat solide avec diverses structures institutionnelles : ANPE, conseil général, CCAS, missions locales, communautés de communes, et une collaboration constructive avec plusieurs associations (GRETA, INES, ADLIS).

Mme Farrudja a exprimé le souhait de voir les actions menées plus globalisées, au niveau du pays, et moins portées sur certains secteurs.

A l'issue de la réunion, les membres du conseil d'administration ont été réélus : Mmes Pisiyas (présidente), Bergeot, Delestre, MM. Berg, Rogier, J. Bourguignon et D. Bourguignon.



L'association compte agrandir encore le réseau d'entreprises.

EMPLOI

Deux en un

Petit à petit, la fusion ANPE-Assedic se met en place rue Basset et rue Mique au sein du Pôle emploi. Avec un directeur unique.

Les demandeurs d'emploi ont pris l'habitude de se rendre rue Mique pour s'inscrire, sur rendez-vous, à la fois à l'ANPE et à l'Assedic. C'est l'intérêt du guichet unique mis en place depuis juin 2007. Mais ils rencontreraient encore deux interlocuteurs et devaient répondre à deux rendez-vous. D'ici quelques semaines, ils seront face à une seule personne, le conseiller unique du Pôle emploi, pour leur entretien d'inscription. « La formation du personnel est en cours », précise Thierry Fultin, le directeur du pôle emploi (voir par ailleurs).

Avec la fusion des deux entités en un Pôle emploi depuis le 5 janvier dernier, les habitudes ont définitivement changé. Fini les réponses du type : « Désolé, vous êtes à l'ANPE, pour des réponses sur votre dossier Assedic, il faut contacter leurs services. » Actuellement, les agents du Pôle emploi doivent toujours essayer d'apporter une première réponse sur tous les dossiers. Et ils disposent d'une ligne directe avec leurs collègues de l'autre site pour renseigner le mieux possible les visiteurs.

Autre changement notable, pour les demandeurs d'emploi et les entreprises, les deux services ont harmonisé leurs heures et jours d'ouverture sur toute la Lorraine.

D'ici début 2010, les changements vont s'accélérer. C'est un conseiller unique et personnel qui suivra chaque demandeur d'emploi, le rencontrant notamment pour son suivi mensuel. Les locaux de la rue Basset vont être transformés, l'accueil agrandi et déplacé, des bu-



Autour de Thierry Fultin, le nouveau directeur, et Denis Lefebvre, son adjoint, Catherine Danguin et Eric Girard, les responsables d'équipe. Dominique Robert est, elle, rue Mique.

reaux créés : « Il nous faudra accueillir le flux de visiteurs de la rue Mique », précise Thierry Fultin. Les bureaux de la rue Mique seront ainsi fermés au public. Seul un accueil téléphonique devrait être assuré. Dernier grand bouleversement à venir : le déménagement, dans moins de deux ans, de tous ces services au sein du nouvel ensemble immobilier qui doit voir le jour, rue Rivolet, sur la friche de l'Opéra.

Les conséquences de la crise

Plus 22 % de demandeurs d'emploi en un an sur le Lunévillois, soit 3.732 personnes au chômage à la fin octobre. Une situation qui pourrait se traduire par des délais d'attente catastrophiques au Pôle emploi. « Nous

sommes à sept jours pour les inscriptions : nous avons des critères de certificat qualité à respecter », précise le nouveau directeur. Le délai de traitement des demandes d'allocation chômage ne dépasse pas, lui, la barre des cinq jours dans le

Lunévillois. « Au delà, nous mettons des actions en place. Sinon, en raison des appels et du mécontentement, on perdrait encore plus de temps. »

« Dans ce contexte difficile de fusion et de crise économique, on a réussi à mainte-

nir la même qualité de service : on ne perd pas de vue le service rendu au client, demandeur d'emploi comme entreprise. Nous avons réussi à satisfaire le même volume d'offres que l'an passé avec 1.700 offres d'emploi proposées depuis janvier », insiste le directeur adjoint, Denis Lefebvre.

« Pour faire face à la hausse du nombre d'inscrits, nous nous sommes organisés différemment. » Et en un an, deux personnes supplémentaires sont venues rejoindre les équipes. Depuis quelques années, l'ANPE sous-traite une partie des actions proposées aux demandeurs d'emploi. Comme les bilans de compétence et les évaluations de compétences professionnelles. Mais aussi de nombreux ateliers qui sont aussi confiés à des sociétés extérieures, qu'ils aient pour thème : rédiger un CV ; écrire une lettre de motivation mais aussi utiliser internet, par exemple.

A deux pas de l'IUT, c'est aussi au sein d'une société privée que se rendent les demandeurs d'emploi du Lunévillois pour l'accompagnement individuel.

Corinne SAÏDI-CHABEUR

De la grande distribution aux Assedic

Thierry Fultin, le premier directeur du Pôle emploi, succède à Agnès Petitjean, directrice de l'ANPE, et Lionel Dubourg, directeur de l'Assedic, partis tous deux à la direction régionale du Pôle emploi.

Un premier directeur qui a commencé sa carrière dans la grande distribution, comme responsable de rayon produits périssables en libre service pendant six ans au sein

de l'enseigne Carrefour. Comptable de formation, il a découvert un métier passionnant et très prenant. « C'était l'époque avant les plateformes d'achat. Je négociais directement avec les entreprises. J'étais responsable de A à Z, comme un patron d'un commerce », note-t-il.

Pour pouvoir mieux se consacrer à une vie de famille, ce Moncellois quitte en octobre 1993 le monde des hypermar-

chés où il travaillait six jours sur sept, pour entrer à l'Assedic. Alors en Alsace. Tous les deux ans, il change de site et accèdera rapidement aux fonctions de directeur. Après l'Alsace, suite à la mutation de son épouse à Nancy, il devient directeur de l'Assedic de Vandœuvre avant de diriger le Pôle emploi de Lunéville depuis cet été.

« Guerre en Vosges » à Pierre-Percée

Premières visites pour le public au centre d'interprétation de la Grande Guerre de la Ménelle, aujourd'hui et demain, de 14 h à 18 h.

L'association « Guerre en Vosges », présidée par Jacques Bourquin, a tenu à marquer la semaine consacrée au souvenir en organisant les premières portes ouvertes du tout nouveau Centre d'Interprétation de la Grande Guerre de la Ménelle.

Celui-ci se situe en complément au site des combats de la guerre des mines de la Chapelotte où de nombreux vestiges sont encore visibles, de cette guerre souterraine qui aura duré du 8 juin 1915 au 2 septembre 1917 dans l'ancienne demeure historique de Charles Cartier-Bresson sur la commune de Pierre-Percée en contrebas.

Y sont rassemblés, les objets et documents historiques installés dans les différentes salles pour une exposition permanente d'armes, d'équipements dont certains sont présentés sur des mannequins, documents et photographies retraçant la guerre 14-18 dans chacun des villages de la vallée de la Plaine.

Le centre d'interprétation ouvrira au public, ce samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10 h à 18 h non-stop.

En plus de la visite des salles commentée par les histo-



Le centre d'interprétation de la Grande Guerre installé à la Ménelle ouvrira ses portes samedi 14 et dimanche 15 novembre.

riens, des conférences sont prévues :

Samedi :
A 15 h, « L'aventure de zepplin » abattu le 23 août 1914 sur le couronné des Colin entraînant la première, citation de la Chapelotte dans les communiqués de guerre.

A 17 h, « vie quotidienne des soldats de la guerre des mines ».

Dimanche :

A 15 h, « guerre de mines, guerre des gaz ».

A 17 h, « La logistique de la Chapelotte » du téléphérique à la ligne de chemin de fer...

Pour compléter ces journées portes ouvertes, deux ateliers ouverts aux visiteurs, le premier pour reconnaître des objets usuels

des soldats, le second pour démonter et monter un fusil avec les consignes de sécurité optimale. Tout est gratuit et en entrée libre.

● Portes ouvertes du centre d'interprétation de la Grande Guerre : Aujourd'hui et demain, Pierre-Percée, direction la Ménelle, c'est la plus grande bâtisse sur la droite.

Revue de presse disponible sur le site internet
www.pays-lunevillois.com

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

Prochaine revue de presse disponible le
Mardi 08 décembre